

20100705_DL_02

OBJET :

Création d'un poste
d'Ingénieur chargé de la
gestion du Système
d'Information
Géographique

Date de convocation :
29 juin 2010

Date de séance :
5 juillet 2010

Date d'affichage :
9 juillet 2010

Membres en exercice : 33

Membres présents : 17

Membres votants : 19

Quorum non nécessaire
Suite réunion 29.06.2010

ABSENTS et VOTE : cf. PVS

Adoptée à la majorité
1 vote contre
1 abstention

Jours et heures
d'ouverture du syndicat
mixte :

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30
et
de 14h00 à 17h30

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix, le 5 juillet à 18h15 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-François VASSEUR, Président

Etai ent présents : Jean-François VASSEUR, Christian BOQUET, Michel CAPON, Daniel CARPENTIER, Yannick DESSAINT, Sébastien HARDY, Olivier JARDE, Francis LEC, Marion LEPRESLE, Patrice LETALLE, Serge OLIVIER, Jean-Luc PETIT, Catherine QUIGNON Jean-Claude RENAUX, Gilbert SAVY, Jean-Pierre TETU, Michel WATELAIN.

Secrétaire de séance : Catherine QUIGNON

Afin de renforcer les moyens dont dispose le syndicat mixte Somme Numérique pour gérer la compétence « Aménagement numérique du territoire » qui lui a été transférée par ses membres, il est apparu nécessaire de créer un poste d'Ingénieur chargé de la gestion du Système d'Information Géographique, sous l'autorité du Directeur, assurant notamment les fonctions suivantes :

- **Participer** à la mise en place et à l'évolution du SIG et de la base de données de Somme Numérique
- **Intégrer les couches réseaux (infrastructures + optiques)**
- **Gérer** la capacité de saturation des tronçons optiques selon les informations fournies par l'exploitant du réseau
- **Garantir** la mise à jour des données après travaux d'extension ou de raccordement optique, le référencement des équipements passifs et actifs
- **Concevoir** et mettre en œuvre la gestion de la réponse aux DICT directement par Somme Numérique
- **Répondre** aux attentes et consignes des élus et de la direction de Somme Numérique
- **Contribuer** aux études de faisabilité de raccordement client à la demande du Chef de Projet Réseau et Infrastructures
- **Administrer** l'archivage et le référencement de l'ensemble des données réseaux

Considérant qu'il y a lieu de compléter à cet effet le tableau des emplois permanents de Somme Numérique,

LE COMITE SYNDICAL

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29 ;
- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 3 ;
- Vu l'avis favorable du comité technique paritaire du centre de gestion de la Somme du 21 juin 2010

DELIBERE

ARTICLE 1 – Le tableau des emplois permanents de Somme Numérique est modifié par la création d'un poste d'Ingénieur chargé de la gestion du Système d'Information Géographique lequel, compte tenu de sa spécificité, pourra être pourvu, en cas de recherche infructueuse dans un cadre d'emplois, par un agent contractuel.



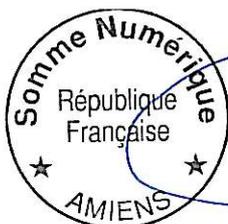
ARTICLE 2 – Les crédits relatifs au financement de ce poste seront inscrits au budget annexe de Somme Numérique à compter de l'exercice 2011.

ARTICLE 3 – En fonction des compétences requises, ce poste relèvera de la catégorie A.

ARTICLE 4 – En cas de recours à un contractuel, la rémunération de l'agent n'excédera pas l'indice majoré 425 du cadre d'emploi des Ingénieurs territoriaux.

ARTICLE 5 – Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait à Amiens, le 8 juillet 2010



A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Le Président